

Maître Damien BELLET

Huissier de justice

7 Avenue du Granier

1^{er} étage droite

38240 MEYLAN



Tél : 04 58 00 12 02

Fax : 09 72 15 53 18

damien.bellet@huissier-justice.fr

Monsieur ODION Jean-Pierre

20 avenue Bonnet Eymard

38700 CORENC

Référence à rappeler :

C000696

BD / LR1

ODION Jean-Pierre
c/ ODION Jean-Pierre

Nature de l'acte régularisé : PV DE CONSTAT (R)

Signifié le : 18.02.2020

MEYLAN, le 20.02.2020

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Vos Réfs :

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût dans le mois du retour.

Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
18.02.20	PV CONSTAT	150,00	30,00		180,00
	Total en Euros>>>	150,00	30,00		180,00

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

180,00

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Paiement par carte bancaire
accepté



sur internet :

www.huissier-bellet.fr

ou par virement sur notre compte BNP

I.B.A.N.

IBAN : FR76 30004 02234 00010105217 59

BIC : BNPAFRPPXXX

T.V.A. : FR65514347012

N° Siret : 514 347 012 00023

Membre d'une association de gestion
agréée acceptant à ce titre le
règlement des honoraires par chèques

Compétence :

Isère - Drôme - Hautes-Alpes

Nationale pour les constats